

**"Pirate Parties International Headquarters"
en abrégé « PPI HQ »**

Association Internationale Sans But Lucratif :
Siège social : Avenue Hergé, 19, boîte 9 à 1050 Bruxelles
0 845.017.775 RPM Bruxelles

Transfert du siège social - Nomination et Démission d'administrateurs.

Le quinze avril deux mille douze, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de l'association internationale sans but lucratif **"Pirate Parties International Headquarters"**.

BUREAU.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marcel KOLAJA.

Le Président appelle aux fonctions de secrétaire Madame Olga VORONINA.

Vu le nombre de membres, il est décidé de ne pas nommer de scrutateurs.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE:

Sont présents ou représentés à l'assemblée :
les membres de l'association, à savoir :

1. Monsieur Marcel KOLAJA,
2. Monsieur Samir ALLIOUI,
3. Madame Olga VORONINA,
4. Monsieur Patrick MÄCHLER,
5. Monsieur Grigorij Iljitsch ENGELS,
6. Monsieur Travis Robert MC CREA,
7. Monsieur Edward John GERAGHTY.
- 8.

EXPOSE DU PRESIDENT.

Le Président expose que :

I. La présente assemblée a pour ordre du jour :

1. Transfert du siège social.
2. Adaptation des statuts à la nouvelle adresse du siège social.
3. Constatation de la démission de trois administrateurs.
4. Nomination de trois administrateurs et attribution de fonctions.

5. Attribution de la fonction de Vice-Présidente.
6. Pouvoirs spéciaux.

II. L'association Internationale sans but lucratif "**Pirate Parties International Headquarters**" compte actuellement sept (7) membres, tous présents ou représentés à l'assemblée.

Cette assemblée peut donc délibérer et statuer valablement sur l'ordre du jour, conformément aux statuts.

III. Les convocations ont été adressées par le conseil d'administration conformément aux statuts.

IV. Pour être admises, les propositions de modifications des statuts doivent réunir la majorité absolue des voix présentes ou représentées.

V. Chaque membre dispose d'une voix.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE.

L'exposé du Président est reconnu exact par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets figurant à l'ordre du jour.

DELIBERATION.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION : TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'assemblée décide de transférer le siège social de l'association à 1040 Bruxelles, rue Gérard, 47a, **à partir du 1^{er} septembre 2012.**

DEUXIÈME RÉOLUTION : MODIFICATION DE L'ARTICLE 2 DES STATUTS

L'assemblée décide d'adapter en conséquence la première phrase de l'article 2 des statuts qui sera libellée comme suit :

« L'Association a son siège rue Gérard, 47a à 1040 Bruxelles, dans l'arrondissement judiciaire de Bruxelles. »

TROISIÈME RÉOLUTION : CONSTATATION DE LA DÉMISSION DE TROIS ADMINISTRATEURS

L'assemblée constate que les personnes suivantes ont décidé de démissionner de leur fonction d'administrateur de

l'AISBL avec effet à la date de ce jour.

Il s'agit de :

1. Monsieur **MÄCHLER Patrick, André**, né à Bâle (Suisse), le 26 avril 1983, domicilié à Mülhauserstrasse 152, 4056 Bâle, Suisse ;
2. Monsieur **ALLIOUI Samir**, né à Amsterdam, (Pays-Bas), le 15 mars 1983, domicilié Waterbies 20, 8043LN Zwolle, Pays-Bas ;
3. Monsieur **KOLAJA Marcel**, né à Moravska Trebova, République tchèque, le 29 juin 1980, domicilié K Babe 595/17, 62100 Brno, République tchèque.

QUATRIÈME RÉOLUTION : NOMINATION DE TROIS NOUVEAUX
ADMINISTRATEURS

L'assemblée décide de nommer les personnes suivantes en qualité d'administrateurs avec effet à la date de ce jour. Ces personnes viennent d'être admises comme nouveaux membres de l'AISBL suite à la décision du conseil d'administration de l'AISBL qui s'est réuni ce jour.

Il s'agit de :

1. Monsieur Grigorij Iljitsch ENGELS, né à Moscou le 1^{er} novembre 1976, domicilié en Allemagne, Parkstrasse, 61, 63067 Offenbach am Main, également nommé à la fonction de Président de l'AISBL ;
2. Monsieur Travis Robert MC CREA, né à Clovis en Californie le 15 février 1990, domicilié à 11798 North Sunrise Court, Rathdrum ID, 83858 Idaho, Etats-Unis d'Amérique, également nommé à la fonction de Secrétaire Général de l'AISBL ;
3. Monsieur Edward John GERAGHTY, né à Rugby, Royaume-Uni, le 22 décembre 1987, domicilié Flat 11, 45 Streatham Hill, Londres, SW2 4TS, Royaume-Uni, également nommé à la fonction de Trésorier de l'AISBL.

Les nouveaux administrateurs sont ici présents pour accepter leur mandat qui sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée décide que le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée

générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : ATTRIBUTION DE LA FONCTION DE VICE-PRÉSIDENTE

L'assemblée décide d'attribuer le poste de Vice-Présidente du conseil d'administration à Madame Olga VORONINA, domiciliée à Strojnicka 568/25, Prague 7, République tchèque, qui reste également administrateur, ayant été nommée à cette fonction lors de la constitution de l'AISBL.

SIXIÈME RÉSOLUTION : POUVOIRS SPÉCIAUX

L'assemblée confère tous pouvoirs au Secrétaire Général, Monsieur Travis Robert MC CREA, prénommé, aux fins d'exécuter les décisions de la présente assemblée générale extraordinaire et d'en effectuer la publicité selon les dispositions prévues par la législation applicable.

VOTE.

Ces résolutions sont adoptées comme suit: à l'unanimité des membres présents ou représentés.
A l'issue de quoi, la séance est levée.

Monsieur Marcel KOLAJA
Le Président

Madame Olga VORONINA
Le Secrétaire

Pour acceptation de leur mandat et attributions, les nouveaux administrateurs :

Monsieur Grigorij Iljitsch ENGELS

Monsieur Travis Robert MC CREA

Monsieur Edward John GERAGHTY